

Procès verbal

Le jeudi 11 décembre 2025 à 17 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 09 décembre 2025, s'est réunie sous la présidence de Sylvie MARTELLI.

Secrétaire de la séance : Olivier TURPAULT

Présents : Sylvie MARTELLI, Stéphane GUILLERMIN, Roland PETIET, Marie BAK, Marion PASCAL, Dimitri NICOLOPOULOS - SALLE, Olivier TURPAULT

Représentés :

Absents et excusés :

Ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

1. RPQS DE L'EAU
2. RPQS DE L'ASSAINISSEMENT
3. REDEVANCE DE L'EAU (APPLICABLE AU 01/01/2026)

Délibérations du conseil :

RPQS DE L'EAU POTABLE (N° DE_039_2025)

Madame le Maire fait lecture au conseil municipal du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable car celui-ci doit- être approuvé.

Après en avoir délibéré et procédé au vote, le conseil municipal à l'unanimité approuve le RPQS de l'eau potable pour l'exercice 2024.

Fait et délibéré, les jour,mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Aubenas les Alpes, le 11/12/2025

Le Maire, Sylvie Martelli



Délibération : adoptée

RPQS DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (N° DE_040_2025)

Madame le Maire fait lecture au conseil municipal du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif car celui-ci doit-être approuvé.

Après en avoir délibéré et procédé au vote, le conseil municipal à l'unanimité approuve le RPQS de l'assainissement collectif pour l'exercice 2024.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Aubenas les Alpes, le 11/12/2025

Le Maire, Sylvie Martelli

Délibération : adoptée

RENOUVELLEMENT TARIFS LOCATION SALLE PIERRE MARTEL (N° DE_041_2025)

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il faut renouveler les tarifs de location de la salle Pierre Martel. Elle propose que la caution pour le ménage soit augmentée car trop souvent la salle n'est pas rendue dans un état de propreté correcte.
Elle propose de passer à 250 €.

TARIF CAUTION
1000.00 € pour la salle
250.00 € entretien/ménage

TARIF LOCATIONS

	HABITANT AUBENAS LES ALPES	AUTRES
WEEK-END	350.00 €	450.00 €
JOURNEE OU SOIREE	100.00 €	150.00 €
DEMI-JOURNEE	50.00 €	80.00 €

VALABLE DORENAVANT PAR TACITE RECONDUCTION

Madame le maire invite le conseil municipal à voter, le conseil municipal après en avoir délibéré approuve ce léger changement de tarif et le fait qu'il soit désormais renouvelé par tacite reconduction

Fait et délibéré à la Mairie, les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme

Aubenas les Alpes, le 11/12/2025

Le Maire, Martelli Sylvie

Délibération : adoptée

APPROBATION DES DELIBERATIONS DU CM DU 04/11/2025 (N° DE_042_2025)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-23 ;

Considérant le conseil municipal réuni en date du 04 novembre 2025,

Madame le Maire propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 04 novembre 2025

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 04 novembre 2025.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme
Aubenas-les-Alpes, le 11 décembre 2025
Le Maire, Sylvie MARTELLI



Délibération : adoptée



DELIBERATION REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES RESEAUX D'EAU POTABLE (N° DE_043_2025)

Voir l'annexe



Délibération : adoptée

Sylvie MARTELLI
Président de séance

Olivier TURPAULT
Secrétaire de séance



